



DEPARTEMENT STAPS

GUIDE DES ETUDES

2023/2024

Licence STAPS

Éducation et Motricité

3ème année

LIEU DE FORMATION

Centre Universitaire de la Mi-Voix
50 rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS Cedex

Responsable d'année : Mederic Lapotre
Président de jury: Guillaume Duchateau

Secrétariat Pédagogique : Coralie Callens
☎ : 03.21.46.36.11 Fax : 03.21.46.36.69
courriel: coralie.callens@univ-littoral.fr

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2023/2024

Rentrée universitaire : Jeudi 07 septembre 2023

Interruption pédagogique : du samedi 28 Octobre 2023 au lundi 06 novembre 2023 au matin

Vacances de Noël : Du samedi 23 décembre 2023 au Lundi 08 janvier 2024 au matin

Vacances d'Hiver : Du samedi 02 Mars 2024 au lundi 11 mars 2024 au matin

Vacances de Pâques : Du samedi 20 avril 2024 au lundi 06 mai 2024 au matin

Jours fériés (pour information) :

- Mercredi 1^{er} novembre 2023
- Samedi 11 Novembre 2023
- Lundi 01 avril 2024 (Pâques)
- Mercredi 1^{er} mai 2024 (Fête du travail)
- Mercredi 08 mai 2024 (Fin de la Guerre 39/45)
- Jeudi 09 mai 2024 (Ascension)
- Lundi 20 Mai 2024 (Pentecôte)

A) Offre de formation

Offre de formation STAPS ULCO

The diagram illustrates the offer of formation at STAPS ULCO, organized by level and specialization. It includes the following information:

- BAC +** (Level 1):
 - DEUST / AGAPSC: Animation Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles
 - 2: Parcours Activités aquatiques Santé Bien-être
 - Parcours Football
 - Parcours Loisirs sportifs Eco-responsables
 - URL: <https://c3d-staps.fr/formations/deust/>
- LICENCE** (Level 3):
 - ES: Entraînement Sportif
 - MS: Management du sport
 - APAS: Activités Physiques Adaptées Santé
 - EM: Education et motricité Parcours Concours
 - EM: Education et motricité Parcours Educations par le sport
 - URL: <https://c3d-staps.fr/formations/licences-staps/>
- MASTER** (Level 4):
 - APAS: Activités Physiques Adaptées Santé
 - MEEF: Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation
 - CAPEPS
 - Agrégation
 - URL: <https://c3d-staps.fr/formations/masters-staps/>

B) Equipe pédagogique et administrative

Secrétaire pédagogique L1 et L2 STAPS, Deust Aquatique site de Calais:

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Sophie VARENNE stapsc@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 44

Secrétaire pédagogique L2 EM site de Calais:

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Pauline Ledet pauline.ledet@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 92

Secrétaire pédagogique L3 APA, MS, Master APAS et MEEF STAPS site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Albane BASSEZ stapsc@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 45

Secrétaire pédagogique L3 EM, EDS site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Coralie CALLENS coralie.callens@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 11

Secrétaire pédagogique Deust Foot site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Marie Boin marie.boin@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 06

Coordinatrice L1 STAPS et secrétaire pédagogique site de Dunkerque :

Emilie PIGNATELLI stapsd@univ-littoral.fr
Tél. : 03 28 23 68 32

Secrétaire pédagogique L1 site de Boulogne/Mer et chargée de Démarche qualité :

Centre Universitaire Saint Louis – Rue Saint Louis - 62200 BOULOGNE SUR MER
Anne-Charlotte NAVET stapsbg@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 99 41 25

Coordinatrice DEUST 1 – 2 (Pôle LONGUENESSE) et secrétaire pédagogique D1, D2, L1 :

Centre Universitaire Universitaire Descartes - Avenue Descartes - BP 99 – 62968 LONGUENESSE Cedex
Audrey CANDAES stapssso@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 38 87 22

C) Services à l'étudiant

a) Aide à la réussite

Faciliter la réussite des étudiants est l'une des grandes priorités de l'ULCO! Chez nous c'est le Pôle Réussite et Vie Étudiante, qui regroupe le BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap) et le BARE (Bureau d'Aide à la Réussite Étudiante) qui gère tous les dispositifs d'accompagnement mis en place à l'ULCO, vous pouvez les découvrir ci-dessous :

<https://www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/>

Le PRREL-FSE Réussite (Programme Régional de Réussite en Etudes Longues) est un dispositif qui allie du tutorat de la part d'étudiants en années supérieures et de la remise à niveau dans les matières fondamentales de votre formation, effectuée par un ou plusieurs enseignant(s) en fonction des besoins du groupe ! Il est accessible sur dossier de candidature, et s'adresse prioritairement aux étudiants provenant de Bac Technologiques, aux boursiers ou aux

bacheliers n'ayant pas les pré requis de la formation dans laquelle ils arrivent. Il a pour but de booster les étudiants et de les faire réussir dans la voie qu'ils ont choisie !

Pour plus d'informations sur le PRREL, rendez-vous sur le lien :

<https://www.univ-littoral.fr/prrel-fse-reussite/>

b) Service commun des Activités physiques et du sport universitaire (SUAPS)(FFSU)

Le SUAPS a pour mission d'organiser et promouvoir les activités physiques et sportives à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

- Il organise les programmes des activités physiques et sportives sur l'ensemble des sites universitaires de l'ULCO pour les étudiants et le personnel.
- Il aménage les horaires de ces activités.
- Il gère l'utilisation des installations sportives de l'ULCO.
- Il met en place, pour les étudiants, les conditions d'acquisition d'une culture sportive, corporelle et artistique par une pratique régulière du sport.
- Il contribue à la formation universitaire, personnelle et sociale de l'étudiant.
- Il instaure et favorise des synergies entre les différents acteurs du sport universitaire.
- Il incite les étudiants à participer à la vie associative dans le cadre des compétitions et des différentes animations, en organisant des manifestations d'envergure (nuit du futsal, nuit du badminton, nuit du basket, nuit du volley, stage de kite, stage de parapente, journée du sport à l'ULCO, ...).
- Il développe les activités sportives de compétition, en liaison avec l'association sportive de l'ULCO et la fédération française du sport universitaire.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/accueil/>

L'association sportive, affiliée à la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), permet de participer à des rencontres sportives.

Pour plus d'informations sur le FFSU, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/association-sportives/>

Sportif de haut niveau, le suaps détermine grâce à une commission les étudiants pouvant bénéficier du statut de sportif de haut niveau (SHN) ou sportif à pratique intensive (SPI).

c) Service de médecine préventive (SIUMP)

Une offre de santé gratuite pour tous les étudiants sur Boulogne-sur-Mer – Calais – Dunkerque – St Omer.

- consultations médecine préventive, entretiens infirmiers, écoute psychologique, contraception d'urgence,
- handicap : aménagement des études ou des examens (voir rubrique),
- suivi préventif : bilan de santé, vaccinations, étudiants internationaux.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://www.univ-littoral.fr/campus/sante/>

d) Service d'orientation (SUAIOIP)

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'équipe du SUAIOIP est à votre service pour toute information relative à l'orientation, aux stages et à l'insertion professionnelle. Ce service est disponible et à votre écoute sur les missions suivantes :

Orientation :

- Conseil et accompagnement sur le changement de filière, la réorientation, la poursuite d'études et les débouchés des formations,
- Aide pour les candidatures dans les formations sélectives (Licences Professionnelles, Masters, Ecoles...),
- Possibilité d'entretiens individualisés,
- Aide pour la préparation aux concours.

Stages :

- Gestion administrative des conventions,
- Aide à la recherche de stages.

L'insertion professionnelle :

- Mise en place de formations d'aide à l'insertion professionnelle,
- Organisation de manifestations pour un rapprochement des étudiants avec le monde professionnel,
- Relecture des CV et lettres de motivations dans le cadre de votre recherche de stage ou d'emploi,
- Mise à disposition, au sein des centres SUAI/OIP, d'outils d'information et de ressources documentaires dédiées à l'orientation, au marché de l'emploi et aux techniques de recherche d'emploi,
- Animation de la plateforme Career Center de l'ULCO.

Enquêtes liées à l'insertion professionnelle :

- Réalisation d'enquêtes sur le devenir de nos anciens étudiants (DEUST, Licence, Licence professionnelle et Master),
- Communication de données statistiques sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://www.univ-littoral.fr/orientation-insertion-pro-stages/>

FORMATION CONTINUE

Pour avoir des informations sur la formation continue (CFA ULCO), rendez-vous sur le lien : <https://fcu.univ-littoral.fr>

1. Le Service de Formation Continue de l'ULCO, FCU Côte d'Opale, est votre interlocuteur privilégié pour toute démarche de reprise d'études (demandeur d'emploi, salariés...) et de poursuite de parcours en alternance. Il assure le lien avec les départements pédagogiques de l'université pour toutes les questions liées à la formation continue:

- Choix de formation / Dispositif de formation
- Dossier de candidature
- Inscription universitaire
- Accompagnement administratif durant la formation
- Insertion professionnelle

Une assistante pédagogique est dédiée à votre suivi durant votre année de formation.

2. Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le CFA de l'ULCO joue le rôle d'interface entre vous, le département STAPS, les entreprises et les institutions.

Nos missions principales, prévues dans le code du travail sont notamment:

- 1° accompagner les personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage
- 2° appuyer et d'accompagner les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur ;
- 3° assurer la cohérence entre la formation dispensée en leur sein et celle dispensée au sein de l'entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- 4° informer, dès le début de leur formation, les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés et des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel ;
- 11° assurer le suivi et l'accompagnement des apprentis quand la formation en CFA est dispensée en tout ou partie à distance ;
- 12° évaluer les compétences acquises par les apprentis
- 14° accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de la législation et de la réglementation en vigueur.

Contact :

Justine QUENTON, Référente administrative CFA

Alternance@univ-littoral.fr

D) Informations complémentaires

a) Régime spécial d'études

Étudiant sportif de haut niveau et sportif à pratique intensive

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) SPORTIFS A PRATIQUE INTENSIVE (SPI)
--

DEPARTEMENT STAPS

Concilier une pratique sportive de haut niveau et des études universitaires est un challenge difficile. Cependant de nombreux textes officiels définissent les conditions d'accueil et d'aménagement de la scolarité des Sportifs de Haut Niveau (SHN) dans les établissements scolaires et universitaires (les articles L 221-1 et L221-2 du code du sport, la charte du sport de haut niveau, les articles L611-4, L612-2 à 612-4 et L 63-3 à L613-5 du code de l'éducation, la circulaire N° 2006-123 du 1er août 2006 du MEN/MJS, relative aux élèves étudiants et personnels sportifs de haut niveau et sportifs (Espoirs).

Ainsi, de nombreuses voire toutes les universités proposent un certain nombre d'aménagements de leur cursus universitaire afin que le potentiel et les qualités des SHN développées au cours de leur carrière sportive soient valorisées dans un objectif professionnel.

A l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), ces aménagements se traduisent par des possibilités de cursus adapté aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive. Le département Sciences et Technologie des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'ULCO a souhaité dans une démarche d'aide à la réussite du double projet (universitaire et sportif) étendre ses adaptations aux étudiants Sportive à Pratique Intensive (SPI) (vous n'êtes pas inscrit(e) sur ces listes ou votre spécialité sportive n'est pas reconnue par le ministère des Sports, mais vous présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement et de compétitions).

PUBLICS VISES

Les bénéficiaires des dispositions mises en œuvre sont :

- les sportifs inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau et espoirs arrêtées par le Ministre en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans l'une des structures des Parcours d'Excellence Sportive reconnues par le ministère en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans les centres de formation des clubs professionnels. - les sportifs professionnels.
- Les sportifs à pratique intensive.

LE DEPARTEMENT STAPS S'ENGAGE A

Mesures d'accompagnement possibles

- dérogations pour l'allongement des années d'études (Ex : possibilité d'une L1 en 2 ans),
- dispense de présence à tout ou partie des Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP) lorsque les créneaux d'entraînement ou de compétitions liés au club et à la pratique de spécialité » se chevauchent avec les cours ou examens universitaires.
- aménagement possible dans le choix des groupes de TD et TP,
- modalités particulières d'examen et de session de rattrapage,
- accès aux installations sportives de l'université selon les conditions définies par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS). (Créneau surveillé et encadré),
- Tutorat spécifique,
- Possibilité de mise à disposition de dictaphone et/ou de tablette numérique pour faire enregistrer les cours,
- Ressources en ligne disponibles via la plateforme interne « SAKAI ».

L'ETUDIANT S'ENGAGE A

- déposer son dossier en début d'année universitaire avec les pièces justificatives afin que la commission puisse statuer,
- fournir rapidement son calendrier sportif et ses contraintes d'entraînement,
- faire les demandes d'aménagement auprès du responsable du suivi des athlètes et rencontrer chacun de ses enseignants afin de faire connaître son statut,
- participer aux compétitions organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). En cas de non-respect de l'engagement de l'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau à la participation, au cours du 1er semestre, aux entraînements ponctuels et aux rencontres interuniversitaires, le statut pourra être retiré au titre du deuxième semestre de l'année en cours. Le non-respect du contrat entraînera l'annulation du statut et, le cas échéant, son non renouvellement.
- respecter l'ensemble des dispositions définies et ce dans une démarche volontaire visant à atteindre des objectifs de formation.
- Charte d'engagement à signer

Ce contrat est conclu pour la durée d'une année universitaire par le Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive ou son représentant suite à la décision de la commission SHN/SPI.

DOCUMENTS A FOURNIR

- dossier SHN-SPI complété et signé avec le cachet du club (dossier dématérialisé accessible sur le site du SUAPS)
- des justificatifs de performance / de niveau,
- une copie de votre carte d'étudiant,
- une copie de votre licence de l'année écoulée et d'une attestation de votre club certifiant votre inscription pour l'année en cours.

Afin d'être à l'écoute des besoins, des difficultés éventuelles des SHN/SPI, l'ULCO a établi et signé ou va signer des conventions de partenariat avec plusieurs associations sportives du littoral et avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Nord-Pas-de Calais. Ces conventions reprennent pour partie les éléments ci-dessus et insistent plus particulièrement sur le suivi sportif, médical et des études des étudiants, et sur la communication entre les différents partenaires.

ATTENTION :

Afin d'anticiper les aménagements, et accélérer les délais, deux dates de remises des dossiers :

1ère commission : AVANT le 20 octobre 2023

2ème commission : AVANT le 24 novembre 2023

TOUT DOSSIER ARRIVE EN RETARD OU INCOMPLET SERA REFUSE

Lisez attentivement les modalités et les justificatifs demandés.

EVALUATION SHN/SPI - DEPARTEMENT STAPS

Extrait du guide des études : règlement des enseignements et évaluation

« Des dispositions particulières (dispense de présence à tout ou partie des TD, modalités particulières d'examen) sont également mises en place pour les sportifs de haut niveau (SHN), à pratique intensive (SPI)... »

RESPONSABLE DU SUIVI ET DES EVALUATIONS :

Référent SHN –SPI : M. Eric DEVOS / Mail : eric.devos@univ-littoral.fr

Un rendez-vous est possible sur Calais avec le référent (envoyer un mail en amont afin de prendre contact)

MODALITES D'EVALUATION

2 cas de figure :

- Cas 1 : les étudiants SHN/SPI sont évalués dans leur spécialité si celle-ci est proposée par le département STAPS (ex : en basket, en football ou gymnastique...).
- Cas 2 : si la spécialité n'est pas proposée par le département (ex : aviron, voile, cyclisme....), l'étudiant a 2 possibilités :

1 - être évalué sur dossier par le responsable SHN/SPI

OU

2 - participé à une autre spécialité dans laquelle il demande à être évalué.

Il prévient dans ce cas (par mail) le responsable SHN/SPI, l'enseignant responsable de la spécialité choisie et le secrétariat de son site. Il est alors évalué par le responsable de la discipline choisie.

Dans tous les cas l'étudiant SHN/SPI est noté dans les mêmes rubriques que les autres étudiants

	CC Théorie	CC pratique	FFSU (Bonus)	Encadrement séance
L1	oui*	oui	oui	oui **
L2 (ES, EM, APAS et MS)	oui*	oui	oui	non
L3 ES	oui*	oui	oui	oui **
L3 EM	oui*	oui	oui	oui **
L3 Education par le sport	oui*	oui	oui	oui **

*Dossier + soutenance

** évaluation sous la forme d'une conception de séance pour les étudiants dont la spécialité n'est pas ouverte

Cas particuliers :

- la note de pratique est mise en fonction des résultats fédéraux de l'athlète (document à fournir en annexe) ;
- l'étudiant peut obtenir un bonus (3% max. de la note du semestre et/ou de l'année) en participant aux compétitions FFSU.
- les étudiants L2 SHN/SPI sont tenus de faire un stage en club. S'il n'y a pas de club dans leur discipline, ils peuvent faire un stage dans une autre discipline après accord du responsable SHN/SPI et de celui de la discipline concernée. Ils sont alors évalués par l'enseignant concerné pour le stage en club. Lors de la soutenance, ils présentent une vidéo d'une durée maximale de 3 minutes. Celle-ci présente un athlète ou un groupe d'athlète lors d'une situation d'apprentissage. Il s'agira pour le SHN/SPI de décrire l'activité de l'athlète au regard des ressources engagées dans l'action, de repérer un problème moteur et de proposer une situation d'apprentissage et d'éventuelles variables afin de faire progresser l'athlète.
- Les étudiants blessés peuvent être évalués au regard de leurs résultats sportifs antérieurs.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- Les évaluations de spécialité comptent pour le 2ème semestre.
- Les attentes des dossiers sont mises sur le site SAKAI avant fin novembre de l'année universitaire en cours.
- Les étudiants sont avertis par SAKAI de la date de remise des dossiers et de celle de la soutenance (15 jours à l'avance).
- Les étudiants déposent leur dossier via SAKAI. Attention après la date limite, le site se ferme automatiquement et vous ne pouvez plus passer l'examen car seuls les étudiants ayant rendu leur dossier sont convoqués pour l'oral. Si le dossier n'est pas déposé avant la date butoir, vous êtes Absent Injustifié (ABI). Vous ne pouvez obtenir ni votre semestre, ni votre année. Vous devez obligatoirement passer en 2ème session. Pour la 2ème session, il faut vous inscrire. Les modalités sont les mêmes qu'en 1ère session.
- La soutenance se déroule sur le site de Calais.
- Lors de la soutenance l'étudiant présentera sa fiche de présence en stage (voir en annexe) et la fiche de résultats sportifs de l'année en cours et des années antérieures (annexe 2). Les 2 fiches seront signées par le Président du club.

Étudiant en situation de handicap

HANDICAP'ULCO

Cette équipe polyvalente se mobilise pour compenser au mieux tes difficultés quotidiennes en cas de handicap en mettant en oeuvre des moyens matériels et humains. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'examens par exemple :

- des copies de cours,
- des aménagements de salles d'examen selon le handicap présenté,
- un accompagnement étudiant adapté aux besoins,
- l'accès à des matériels et des supports pendant les cours et examens pour compenser tout ou partie du handicap,
- un temps de composition majoré.

Étudiant salarié

Profils spécifiques

L'ULCO adapte la scolarité des étudiants aux besoins spécifiques, liés à une situation particulière du fait de leur état ou de leur statut. Attention pour bénéficier d'un aménagement d'études, l'étudiant doit apporter les éléments qui permettent d'adapter la réponse de l'université au profil concerné.

Statut étudiant salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre, pour cela l'étudiant doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). L'étudiant est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements, si cela est nécessaire l'étudiant est dispensé du contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié. Pour bénéficier de ce statut, signalez-vous auprès de votre secrétariat pédagogique à la rentrée.

Autres profils

Les Étudiants artistes de haut niveau, ou avec des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante/associative ainsi que les femmes enceintes ou étudiants chargés de famille peuvent également bénéficier d'aménagement. Les demandes sont à formuler auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le guide des études de votre formation.

b) Emploi étudiants

Voir emplois étudiants sur le site de l'ULCO

MCCC ULCO

Texte de référence : arrêté du 30/07/2018 sur la licence

Dit « arrêté licence »

Points clés

Modalités d'examens

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

L'évaluation continue est privilégiée qui permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études

Seconde chance

Préalable : la meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

	Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale (session 1)	Epreuve passée		
	OUI	NON (ABI)	NON (ABJ)
2^{ème} chance			
Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég. Spéciaux	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire (session 2 : rattrapage) :	OUI	OUI	OUI

Compensation

* **La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).**

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences

* **Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.**

Redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

Il n'y a aucun texte qui limite le nombre des inscriptions en licence.

Bonus

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

En L3 STAPS Éducation et Motricité le Bonus s'appliquera sur l'UE 4.5 « Intervention sur les APS » au semestre 5 et sur l'UE 4.6 « Intervention sur les APSA » pour le semestre 6

Jury

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Assiduité

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

Absence

Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

Régimes spéciaux

Statut d'Etudiant Salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne. Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Lansad

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3S5

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière sur chacun des sites universitaires. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3S6

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (20%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

« lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes »

Votre Université met en place un dispositif de signalement et d'alerte des discriminations, du harcèlement et des violences sexuelles et sexistes dont vous pourriez être victime dans votre vie étudiante. Vous pouvez écrire au mail à l'adresse : stop.discrimination@univ-littoral.fr ou rencontrer sur chaque pôle de l'ULCO un des trois référent.es (étudiant.e, enseignant.e et agent.e). Toutes les infos et les coordonnées sur <https://egalite.univ-littoral.fr/>



SEMESTRE 5

UE 1.5 Sciences humaines et sociales

- A. Histoire de l'EPS
- B. Sociologie

UE 2.5 Connaissance et Pratique APS

- A. Athlétisme
- B. Savoir Nager
- C. Basket / Rugby
- D. EPS et Ressources

UE 3.5 Conceptualisation des apprentissages

- A. Sciences de l'éducation
- B. Psychologie
- C. EEO

UE 4.5 Intervention par les APS + Bonus Facultatif

- A. Spécialité

UE 5.5 Méthodes, Communication

- A. Informatique
- B. Méthologie recherche

UE 6.5 LANSAD

- A. Anglais

Année de formation L3 STAPS - EM UE 1.5	Histoire de l'EPS	
Responsable : M.Belhouchat		
Laboratoire de rattachement : PRAG EPS - UrePSSS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire acquérir <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances socio-historiques en lien avec l'EPS – des outils méthodologiques en lien avec l'expression écrite 	
Descriptif du contenu	Deux grandes thématiques traversant l'histoire de l'EPS seront abordés durant l'année universitaire A titre indicatif et en guise d'exemple <ul style="list-style-type: none"> – L'identité de l'EP – Le débat nature/culture en EP 	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> – Connaitre les textes officiels de l'EPS depuis 1945 – Mobiliser des indicateurs d'analyse en lien avec les thématiques (identité , nature/culture) – Mobiliser des outils méthodologiques pour répondre à un sujet – Ecrire une introduction et proposer a minima un plan détaillé 	
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques Volumes horaires : 24 heures CM : 4h TD : 20h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Dossier par groupe	1
CT	Epreuve écrite	2
Pré-requis	Connaissances générales liées à l'histoire de l'EP et du sport (L1/L2)	
Bibliographie / Supports pédagogiques	L'identité de l'EP scolaire au XX ^{ème} siècle (JP Clément et M.Herr, 1993) Histoire de l'EP – STAPS – Préparation CAPEPS et Agrégation d'EPS (Y.Travaillot, 2021)	
Langue de l'enseignement	Français	
Enseignants impliqués	M.Belhouchat	

L3 EM UE 1.5	Sociologie		
<u>Responsable :</u> SUDRE David <u>Laboratoire de rattachement :</u> TVES Territoires, Villes, Environnement & Société ULR4477			
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à : - Acquérir des compétences critiques et interprétatives de base sur les principaux phénomènes sociaux auxquels un étudiant L3 EM devra faire face. - Incorporer une sensibilité et un regard sociologique permettant de déconstruire et reconstruire les phénomènes sociaux en question, afin de pouvoir mettre en place des stratégies d'intervention ou de gestion adaptées à un milieu éducatif surtout, et scolaire particulièrement.		
Descriptif du contenu	Par le biais de connaissances scientifiques propres à la sociologie, vous apprendrez à connaître le système scolaire et les processus de socialisation qui sont à l'œuvre dans le système éducatif. Vous aborderez principalement : Le rôle que tient l'EPS dans la problématique des inégalités scolaires. La manière dont ces inégalités sont vécues par les élèves. La manière dont les programmes éducatifs sont eux-mêmes vecteurs de reproduction d'inégalités sociales et scolaires. La construction de l'identité professionnelle de l'enseignant d'EPS. Les liens directs entre la socialisation de l'enseignant d'EPS et sa manière d'enseigner et de concevoir ses programmes et interventions.		
Compétences visées	VII VIII XII	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Exploiter des données à des fins d'analyse. Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur l'éducation par les APS. Développer une argumentation avec un esprit critique sur le système socio-éducatif et sportif. Utiliser des connaissances en SHS et des outils de relevés pour décrire et expliquer les processus principaux mis en œuvre par les pratiquants/publics. Se positionner vis à vis d'un champ professionnel. Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. Prévoir et problématiser ses interventions éducatives et pédagogiques en mobilisant des concepts scientifiques concernant les activités physiques sportives et artistiques, l'éducation physique, ainsi que l'environnement matériel, institutionnel, politique, social et humain du système sportif et du système éducatif.	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : CM : 4 TD : 8		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours Questions courtes et/ou Dossier Oral	1	30 minutes à 2h selon le type d'évaluation.
CT	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours Questions courtes et/ou, questions type dissertation et/ou Dossier Oral	2	30 minutes à 2h selon le type d'évaluation.
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier		
Pré-requis	L1 STAPS Sociologie et L2 STAPS Sociologie		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Combaz Gilles, Hoibian Olivier, « Le rôle de l'école dans la construction des inégalités de sexe. L'exemple de l'éducation physique et sportive », <i>Travail, genre et sociétés</i>, 2008/2 (N° 20), p. 129-150. • Roux-Perez, Thérèse. « Représentations du métier d'enseignant et rapport à la formation chez les étudiants en STAPS : une identité professionnelle en construction », <i>Staps</i>, vol. n° 73, no. 3, 2006, pp. 57-69. • Gojard, Loïc, et Philippe Terral. « La professionnalisation des étudiants STAPS du département éducation et motricité : l'exemple du professorat d'éducation physique et sportive », <i>Movement & Sport Sciences</i>, vol. 83, no. 1, 2014, pp. 25-29. 		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	D. SUDRE		

L3 EM UE 2.5	ATHLETISME		
Responsable : SUDRES fabien PRAG EPS STAPS ULCO CGU de rattachement : Calais			
Objectifs généraux	« Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation »		
Descriptif du contenu	Pratique : situations adaptées en javelot, course de haies basses, course de durée, organisées selon les contextes d'enseignement (stade ou salle) afin de « devenir plus compétent pour être plus performant ». Les situations sont de type scolaire ou d'initiation fédérale. Théorie : connaissances culturelles, réglementaires, biomécaniques, énergétiques de l'athlétisme. Analyse vidéo.		
Compétences visées	Compétences disciplinaires : A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie). Savoir-faire : progrès attendus dans la maîtrise des différentes phases gestuelles de chaque discipline athlétique proposée, endosser les rôles sociaux de l'activité (observateur, juge, chrono...) Savoirs : principes d'efficacité de la motricité athlétique, connaissances réglementaires, biomécaniques, physiologiques, compréhension des étapes dans les progrès techniques, savoir situer ses performances. Savoir être : s'impliquer et se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique.		
Organisation pédagogique	Volume total : 12h de pratique et 2h d'évaluation pratique, 6h de théorie, 2h de conceptualisation de l'enseignement.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	PRATIQUE : Performance et-ou compétence mesurée sur une épreuve au choix	1	2H (Sur une échéance donnée)
CT	THEORIE : questions ouvertes sur la motricité et les mises en œuvre pédagogiques	1	Exposé 10' (En présentiel avec analyse vidéo)
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis		Cours d'athlétisme de L2 Notions de biomécanique et physiologie de l'effort (filières énergétiques) Condition physique préalable au cours	
Bibliographie / Supports pédagogiques		« Comprendre l'athlétisme » Hubiche et Pradet / Insep 2001. Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL en CP1 -athlétisme)	
Langue de l'enseignement		Français	
Enseignants impliqués		SUDRE.F	

L3 EM U.E 2.5	Savoir-nager & Sauvetage		
Responsable : M Paya			
Objectifs généraux	BLOC 6 Analyse d'une situation relative à l'APS BLOC 7 Elaboration et planification de séquences et de programmes d'activités et de situations d'EPS		
Descriptif du contenu	Ce module a pour objectif : - D'outiller les futurs enseignants aux particularités de l'apprentissage de la natation (passer du milieu terrestre au milieu aquatique avec les bouleversements que cela engendre au point de vue de la gestion de la propulsion, l'information, la respiration et l'équilibre). - Vivre et expérimenter des situations de nage et de sauvetage.		
Compétences visées	Le savoir nager scolaire. Se mettre à la place des enfants en train d'apprendre à nager (empathie) pour vivre des situations émotionnelles adaptées. Se déterminer un projet de sauvetage en fonction de ses capacités.		
Organisation pédagogique	Pratique et théorie du savoir nager et de sauvetage. Volumes horaires : TD 22h Autres : entraînement personnel à l'épreuve du sauvetage		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Epreuve physique de sauvetage	1	1h
CT	Oral	1	Exposé 10'
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions : L'épreuve de sauvetage est notée et peut-être différente de l'épreuve demandée pour enseigner l'EPS dans le second degré et qui donne droit à l'inscription au concours du CAPEPS.</i>			
Pré-requis	Avoir validé l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager) Maîtriser la respiration aquatique en sachant parcourir 10 minutes en crawl sans s'arrêter. Nager une brasse symétrique.		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Durali, S., & Fouchard, L. (2010). <i>Le guide du savoir-nager</i> . Editions EPS. Vanlerberghe, G. (1999). Le PIROG. <i>2èmes journées spécialisées de natation</i> , 143-144. Catteau, R. (2008). <i>La natation de demain</i> (atlantica). Catteau, A., & Arieu, E. (1999). Les contenus au coeur du progrès. <i>Revue EPS</i> , 280, 20-23. Catteau, R., & Vallet, J. (1979). <i>Digne Dingue d'eau</i> . INSEP Audiovisuel. Maillard, D. (2000, janvier 1). <i>Nageur acteur [Images animées] / Dominique Maillard, réal.</i> (lcd.97452). Bulco. http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=cat03451a&AN=lcd.97452&site=eds-live <i>Natation : La grande évasion — Site Education Physique et Sportive.</i> (s. d.). [Document]. Consulté 23 juin 2021, à l'adresse http://eps.discipline.ac-lille.fr/eps/ressources-pedagogiques/par-cp/copy7_of_fiche-sante		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M.PAYA		

L3 EM UE 3.5 (semestre 5)	PRATIQUE ET THEORIE RUGBY		
Responsable : M LAMIRAND CHRISTOPHE			
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de l'activité - Analyse motrice du pratiquant de la 6^{ème} à la terminale - mise en situation pratique - Acquisition de connaissances théoriques 		
Descriptif du contenu	XIII	12 heures de cours pratique sur 3 blocs cycle 3 cycle 4 et lycée	
	XIV	2 heures d'évaluation	
	XV	6 heures de théorie	
	XVI	2 heures d'accompagnement en EEO	
Compétences visées	XVII	Compétences générales propres à l'enseignement de l'EPS à travers une activité sportive à risque	
	XVIII	Compétences spécifiques dans l'enseignement du rugby du collège au lycée	
Organisation pédagogique	Volume horaire : TD 22 h		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Epreuve pratique		2heures
CT	Epreuve orale		10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Aucun pré-requis		
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M. LAMIRAND		

L3 EM UE 3.5 (semestre 5)	Basket-Ball		
Responsables : Eric DEVOS			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Basket du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>TEMPS 1 : Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme pour analyser les aspects individuels et collectifs de l'activité, capsules vidéo pour décoder l'activité du joueur.</p> <p>TEMPS 2 : Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : Cycle3, Cycle 4 N3 et N4. Conception et animation d'une situation d'apprentissage « scolaire » dans le cadre de l'APSA support.</p> <p>TEMPS 3 : TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique et l'activité Basket (dans le cadre de l'écrit 2 CAPEPS).</p>		
Compétences visées	<p>Expérimenter des formes de pratiques scolaires et situations d'apprentissage du niveau 1 au niveau 5. Analyse et traitement scolaire de l'activité Basket (spécificités, enjeux). Conception et animation de situations d'apprentissage (échauffement). Vivre une évaluation type CAPEPS (épreuve obligatoirement adaptée en L3 mais relevant des mêmes contraintes que l'épreuve CAPEPS).</p>		
Organisation pédagogique	<p><u>TEMPS 1</u> : 4h 2x2h Cours de théorie. <u>TEMPS 2</u> : 16h 8x 2h TD pratique. Conception et animation d'une situation d'apprentissage « scolaire » dans le cadre de l'APSA support. <u>TEMPS 3</u> : 2H 1x2h TD travail sur l'illustration professionnelle.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
Pré-requis	Théorie : connaissances du cours de technologie Basket L1.		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Passport Basket-ball, JM Feldman, Edition EPS Basket-ball Contenus scolaires pour le collège et le lycée, <u>Claude Falguière</u>, Editions EPS Basket-ball « De l'école aux associations », Gérard Bosc, Thierry Poulain Enseigner les sports collectifs : les fondamentaux transversaux, L.Bengué, Amphora</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M.DEVOS : eric.devos@univ-littoral.fr		

Année de formation L3 EM	EPS et ressources	
Responsable : Médéric Lapôte		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à analyser les conduites motrices de l'apprenant en termes de ressources mobilisées.	
Descriptif du contenu	Explication des multiples ressources sollicitées lors d'une pratique physique Mise en relation avec la notion de « compétence » Recul réflexif sur les conduites motrices dans une perspective de développement des ressources	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : -D'identifier des problèmes moteurs et des obstacles d'apprentissage en terme de ressources mobilisées -De repérer les contraintes d'apprentissage mises en place dans les situations proposées pour transformer les conduites motrices des élèves -Utiliser les outils , indicateurs pour repérer les transformations motrices (relation résultat-procédure mises en œuvre)	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : CM 8h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC		
CT	Ecrit / oral	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissance sur le développement de l'enfant Connaissance de la nature des situations	
Bibliographie / Supports pédagogiques	J.Weineck, <u>Biologie du sport</u> , Vigot, Paris, 1992 Van Praagh, L.Léger, <u>A propos du développement organique et foncier à l'école : aujourd'hui</u> , 1996 D.Delignières, <u>Pour en finir avec le développement des ressources</u> , 2016.	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mr Lapôte	

L3 STAPS EM UE 3.5	Sciences de l'éducation		
Responsable : O. Dieu			
Laboratoire de rattachement :			
Objectifs généraux	<p><i>Bloc 6 « Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation »</i></p> <p><i>Bloc 7 "Elaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive" (personne ou structure)</i></p>		
Descriptif du contenu	XIX XX	<p>L'apprentissage L'éducation par la pratique des APSA : Les valeurs. Quelles éducations ? Corps, technique, contenus. La recherche en sciences de l'éducation ou sciences de l'intervention. Les courants : théories explicatives de l'apprentissage. La pédagogie conative. Plaisir et EPS Le groupe</p>	
Compétences visées	Savoir faire des choix (FPP) justifiés théoriquement (sciences de l'éducation). Savoir discuter en groupe et faire des choix théoriques selon les exigences et les contextes différents.		
Organisation pédagogique	<p>Cours en amphithéâtre ou à distance CM : 12h 15h minimum de travail personnel. Mise en relation permanente avec la Formation Pré-Professionnelle (FPP) Volumes horaires : CM : 12h TD : (FPP : 20h et stage) TP : Autres (travail personnel...) : 15h</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Epreuve écrite ou devoir à distance	2	1 heure
ER (épreuve de rattrapage)	Devoir à distance		
Pré-requis	<p>Avoir des connaissances en Sciences de l'éducation L1 UE conseillées en pré-requis : pratique et théorie des APSA, FPP..</p>		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Mialaret, G. (1976). <i>Les sciences de l'éducation</i>. Paris : PUF</p> <p>Pieron, M. (1996). <i>Analyser l'enseignement pour mieux enseigner</i> (Formation initiale. Formation continue). Revue EPS.</p> <p>Rey, J.-P. (2000). <i>Le groupe</i>. Revue EPS.</p> <p>Récopé, M. (2001). <i>L'apprentissage</i>. Revue EPS. Conation.fr</p> <p>Lavie, F., & Gagnaire, P. (2014). <i>Plaisir et processus éducatif en EPS : Une pédagogie de la mobilisation : synthèse des travaux du groupe ressource « Plaisir & EPS »</i> (Editions AE EPS).</p> <p>Plateforme Sakaï (ENT)</p>		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	Monsieur Dieu		

L3 EM U.E 3.5(semestre 5)	Psychologie		
Responsable : ?			
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le développement de la personne, son désir d'accomplissement personnel et sa qualité de vie. 		
Descriptif du contenu	<p>Par le biais de connaissances scientifiques propres à la psychologie, vous apprendrez à accompagner au mieux l'engagement motivationnel des publics que vous rencontrerez au cours de votre pratique en milieu scolaire et durant votre insertion professionnelle (stage).</p> <p>Concepts étudiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Motivation * Intérêts * Valeurs... <p>À la lueur des théories psycho physiologistes, cognitivistes, de la personnalité...Des modèles sont présentés et discutés.</p> <p>Les TD sensibiliseront à la recherche dans le domaine motivationnel en psychologie du sport.</p>		
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoirs : <ul style="list-style-type: none"> * Connaître les références théoriques psychologiques pour comprendre les leviers motivationnels dans l'enseignement de la pratique sportive - savoirs faire : <ul style="list-style-type: none"> * Mettre en place des programmes sportifs adaptés d'investissement, * Construire une problématique de recherche et élaborer le matériel jusqu'à l'analyse (TD). -savoir être : <ul style="list-style-type: none"> * Analyser les obstacles et leviers motivationnels. Savoir adopter une attitude de chercheur (TD Rulence). 		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM 4h TD 8h Autres (travail personnel...) : Travail personnel à fournir selon les demandes de l'équipe enseignante.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Travail écrit de réflexion incluant les éléments du cours	1	1h
CT			
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier		
Pré-requis	L1 STAPS et L2 STAPS (Psychologie)		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Maslow, A (2013). <i>L'accomplissement de soi</i>. Eyrolles - Fenouillet, F. Carré, P (2008). <i>Traité de psychologie de la motivation</i>. Dunod 		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	?		

Année de formation L3 EM UE 3.5	Expression Ecrite et Orale (EEO)	
Responsable : Médéric Lapôte		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à construire des compétences rédactionnelles dans le cadre d'une démarche de réflexion argumentée.	
Descriptif du contenu	Mise en relation théorie et pratique Réflexion à partir d'illustrations professionnelles Construction d'une méthode rédactionnelle argumentée	
Compétences visées	<u>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</u> - rédiger un paragraphe argumenté et nuancé - appuyer sa réflexion de connaissances scientifiques et institutionnelles - de proposer des situations d'apprentissage adaptées et évolutives	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 10 h CM + 10h TD (par semestre)	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC		
CT	Ecrit	1
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit	1
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissance sur le développement de l'enfant Connaissance de la nature des situations	
Bibliographie / Supports pédagogiques	Gagnaire et Lavie, 2005 Mascret, 2006 Fayaubost, Berenguier, 2014	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mme Kebedjis, Mr Vanlerberghe, Mr Lapôte	

L3 STAPS EM UE 5.5 : Informatique	Informatique		
<i>Responsable : A. Ahmad</i>			
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignant</i>		
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignant</i>		
Compétences visées	<i>Voir l'enseignant</i>		
Organisation pédagogique	<i>Volumes horaires : TD : 12 heures</i>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	<i>Voir l'enseignant</i>		
CT	<i>Voir l'enseignant</i>		
ER (épreuve de rattrapage)	<i>Voir l'enseignant</i>		
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	<i>Voir l'enseignant</i>		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignant</i>		
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignant</i>		
Enseignants impliqués	A. Ahmad		

L3 STAPS EM UE 5.5	Méthodologie Recherche		
Responsable : O. Dieu			
Laboratoire de rattachement : (le cas échéant)			
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignant</i>		
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignant</i>		
Compétences visées	<i>Voir l'enseignant</i>		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 10 Hrs		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Avoir des connaissances en... UE conseillées en pré-requis..		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignant</i>		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	O. Dieu		

L3 STAPS EM UE 6.5 : LANSAD	LANSAD		
Responsable : S. Odoard / C. Weens			
Laboratoire de rattachement : Lansad			
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignante</i>		
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignante</i>		
Compétences visées	<i>Voir l'enseignante</i>		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 24 heures		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Ecrit + Oral	3	
CT	Ecrit	3	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit + Oral	3	1h30
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	<i>Voir l'enseignante</i>		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignante</i>		
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignante</i>		
Enseignants impliqués	S. Odoard / C. Weens		

SEMESTRE 6

UE 1.6 Science de la vie

- A. Physiologie appliquée
- B. Analyse du mouvement
- C. Anatomie

UE 2.6 Connaissance et pratique APS

- A. Danse
- B. Tennis de table
- C. Step

UE 4.6 Intervention par les APS + Bonus Facultatif

- A. Spécialité
- B. FPP

UE 5.6 Méthodologie Rédactionnelle

- A. Histoire de l'EPS
- B. EEO

UE 6.6 LANSAD

- Lansad Anglais

L3 EM UE1.6 Sciences de la vie	Physiologie appliquée		
Responsable : Pauline BARON			
Laboratoire de rattachement : URePSSS			
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les connaissances physiologiques spécifiques à l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent et les changements associés.		
Descriptif du contenu	<p>Rappel des enjeux actuels des APS chez les enfants</p> <p>Etapes et mécanismes de la croissance / différences entre les garçons et les filles</p> <p>Comment la maturation impacte-t-elle les fonctions locomotrices, respiratoires et cardiovasculaires ?</p> <p>Evolution des performances aérobies et anaérobies avec l'âge</p> <p>Réponse à l'entraînement chez l'enfant</p> <p>Précautions à prendre pour minimiser les risques de blessures</p>		
Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et expliquer les différences entre croissance et maturation - Comprendre et expliquer les différences entre ontogénèse et phylogénèse - Citer les grandes étapes de la croissance et les différences fille/garçon - Expliquer les grands principes de la maturation osseuse, musculaire et cardiorespiratoire et l'influence de l'AP sur ces systèmes - Décrire l'évolution des performances aérobies et anaérobies au cours de la croissance - Comprendre les avantages et les inconvénients des différentes modalités d'entraînement chez les enfants et adolescents <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique 		
Organisation pédagogique	CM : 4h et TD : 8h		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
	CT	1	1h
	ER (épreuve de rattrapage)	1	1h
Pré-requis	Toutes UE de sciences de la vie de L1 et L2		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>L'enfant et l'activité physique. De la théorie à la pratique de Sébastien Ratel et Vincent Martin</p> <p>Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité</p> <p>Pubmed</p> <p>Eduscol</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Pauline BARON		

L3 STAPS EM UE 1.6	Analyse du mouvement		
Responsable : M. Boyadjian			
Objectifs généraux	Savoir manipuler les différentes théories du contrôle moteur à fin de les utiliser comme outils pour construire et justifier des contenus d'enseignement		
Descriptif du contenu	<p>Au travers d'exemples les différentes étapes de l'approche expérimentale sont abordées. Elle permet de comprendre la problématisation des questions posées lors de l'étude du contrôle moteur.</p> <p>Les différents modèles de contrôles moteurs, ainsi que des disciplines connexes telles que la biomécanique et la physiologie sont analysées à travers un triangle didactique.</p> <p>L'approche critique proposée permet de voir quels sont les intérêts respectifs de chaque modèle pour construire des contenus d'enseignements.</p>		
Compétences visées	<p>Savoir mettre en relation dans un problème fondamental les différentes connaissances issus de champs disciplinaires, notamment des sciences biologiques.</p> <p>Comprendre les nuances essentielles qui existent au plan épistémique entre les différentes théories du contrôle moteur pour proposer des séquences d'apprentissage justifiées.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM : 4 Hrs</p> <p>TD : 8 Hrs</p> <p>Le cours est effectué sous forme magistrale.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Écrites		De 1h 30 à 2heures
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Cours de L1 et L2 en Analyse du mouvement principalement		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Les supports données pendant les cours de L2 et L3		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	Alain Boyadjian		

Année de formation L3 EM UE 1.6	Anatomie	
Responsable : Sébastien Peral		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à Connaître les pathologies de croissance de l'enfant, identifier et prévenir les risques.	
Descriptif du contenu	Anatomie générale Sémiologie de l'enfant sportif Les différentes pathologies sportives retrouvées chez l'adolescent	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Connaître l'anatomie A travers quelques cas cliniques, identifier et protéger les jeunes sportifs. Avoir les bons réflexes lors d'un traumatisme grave du sportif.	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 4h CM / 8h TD	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Ecrit	1
CT	Ecrit	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
<i>Précisions :</i>		
Pré-requis		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Kapindji :physiologie articulaire tome 1 Sèze et Antoine Ryckewaert, <i>Maladies des os et des articulations</i> , Flammarion Céline Vuillemin, <i>Prise en charge de la maladie de Sever</i> Léonard <i>et al.</i> « Complications de la maladie d'Osgood-Schlatter: les pièges d'une maladie réputée banale » <i>Science & sports</i> 1995, vol. 10, n° 2, p. 95-101 DE nombreux articles récents... !!!	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mr Peral	

L3 Éducation Motricité UE 3.6	Danse		
Responsable : Johanna Toussaint			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Danse du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : Cycle3, Cycle 4 N3 et N4.</p> <p>Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme pour analyser les aspects individuels et collectifs de l'activité, capsules vidéo pour décoder l'activité du joueur.</p> <p>TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique donnée</p>		
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <p><u>Savoir-faire :</u> Concevoir et mettre en œuvre une séquence chorégraphique selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive (espace, temps, énergie) et des procédés de composition Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie). Savoirs : principes d'efficacité de la motricité athlétique, connaissances réglementaires, biomécaniques, physiologiques, compréhension des étapes dans les progrès techniques, savoir situer ses performances.</p> <p><u>- savoirs :</u> Identifier les composantes du mouvement, les procédés de composition, la démarche de création artistique pour composer. Connaître les différentes situations pour élaborer une leçon en danse (mise en danse, échauffement, situation de reproduction, d'improvisation et de présentation) Identifier les niveaux des pratiquants pour proposer des contenus d'enseignement adaptés. (objectif, type de situation)</p> <p><u>Savoir être :</u> Faire preuve de lâcher prise et de sensibilité pour oser s'exprimer corporellement Se concentrer et persévérer pour acquérir une précision gestuelle Se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volume total : 22H 12h de TD pratique 2h d'évaluation 6h de cours théorie (CM) 2h de TD de conceptualisation de l'enseignement.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure, sur la base d'un solo.</i>			
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL) PEREZ Tizou et THOMAS Annie. Danser les Arts. 2000. Ed SCEREN CRDP Pays de la Loire GUERBER WALSH, LERAY, MAUCOUVERT. Danse de l'école aux associations.1997. Ed Revue EPS Vidéos de danse par niveau : http://dansseticyoneps.free.fr B.GRIMONT. Le prof de gym. 2016 (documentaire vidéo)</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	TOUSSAINT Johanna		

L3 EM U.E 3.5 (semestre 5)	Pratique et théorie APSA Tennis de table	
Responsable : E. Dieu		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire vivre à l'étudiant une conception de l'enseignement en Tennis de table au regard des programmes collège et Lycée en EPS. Il s'agira de comprendre la logique de cette activité dans le champ d'apprentissage 4, d'identifier l'analyse motrice afin d'adapter des situations d'apprentissage au regard d'un public scolaire.	
Descriptif du contenu	Situations d'apprentissages Mise en relation théorie et pratique Recul réflexif sur les conduites motrices prometteuses à acquérir selon le niveau de la scolarité	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : -D'identifier des problèmes moteurs et des obstacles d'apprentissage selon le niveau scolaire abordé -De repérer les contraintes d'apprentissage mises en place dans les situations proposées pour transformer les conduites motrices des élèves -Analyser les stratégies d'intervention et de différenciation de l'Enseignant : « cause-effet » -De proposer des régulations (variables de simplification et/ou de complexification) afin d'atteindre la compétence de fin de cycle -Utiliser les outils, indicateurs pour repérer les transformations motrices (relation résultat-procédure mises en œuvre)	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD 22h (12h pratique / 6h théorie/ 2h évaluation pratique / 2h TD EEO comme support à la rédaction d'un exemple professionnel)	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	2h pratique	1
CT	Oral (exposé 10')	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissances des programmes EPS Connaissances de la nature des situations Connaissances des stratégies d'intervention Connaissances des théories de l'apprentissage	
Bibliographie		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	E. Dieu	

L3 Éducation motricité UE 3.6	STEP		
Responsable : Johanna Toussaint			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Step du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : collège, 1^{er} cycle lycée, 2^{ème} cycle lycée</p> <p>Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme pour analyser les aspects individuels et collectifs de l'activité, capsules vidéo pour décoder l'activité du joueur.</p> <p>TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique donnée</p>		
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <p><u>Savoir-faire :</u> concevoir et réaliser un enchaînement seul ou à plusieurs, en utilisant différents paramètres (énergétiques et biomécaniques) pour produire sur soi des effets cohérents par rapport à un thème d'entraînement lié à un mobile personnel. Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie). Savoirs : principes d'efficacité de la motricité athlétique, connaissances réglementaires, biomécaniques, physiologiques, compréhension des étapes dans les progrès techniques, savoir situer ses performances.</p> <p><u>- savoirs :</u> Identifier les principes d'efficacité, les différents pas, les différents paramètres énergétiques et biomécaniques, les principes de composition d'un enchaînement, les effets corporels Connaître les différentes situations pour élaborer une leçon en step (échauffement, situation de reproduction, situation de référence et petites boucles) Identifier les niveaux des pratiquants pour proposer des contenus d'enseignement adaptés. (objectif, type de situation)</p> <p><u>Savoir être :</u> Se concentrer et persévérer malgré la complexité et la fatigue. Se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volume total : 22H 12h de TD pratique 2h d'évaluation 6h de cours théorie (CM) 2h de TD de conceptualisation de l'enseignement.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure.</i>			
Pré-requis	Théorie : repérage du tempo, maîtrise technique d'exercices physiques au poids de corps		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL) FITNESS LIA, HI-LOW, STEP d'E.FRUGIER et de J.CHOQUE, ed AMPHORA sports Nolwenn BOURGEOIS, STEP de l'école aux associations, ed Revue EPS, 2016 Un objet d'enseignement ciblé en step, LAMOTTE Aurélie, dossier AEEPS N°3 enseigner l'EPS, 2017</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants	TOUSSAINT Johanna		

Année de formation L3 EM UE 4.6	Formation pré professionnelle (FPP)	
Responsable : Médéric Lapôtre		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à construire des compétences liées à la conception et l' <u>intervention</u> en EPS au sein d'un EPLE.	
Descriptif du contenu	Réflexion à partir des programmes EPS (Collège, 2015 / Lycée 2019) Planification d'une séquence d'enseignement située (prise en compte du contexte spécifique d'intervention) Préparation de séances cohérentes, adaptées	
Compétences visées	<u>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</u> - proposer une problématique éducative adaptée aux besoins d'une classe - planifier, intervenir, et faire le bilan de séances co-construites (tuteur, formateur, binôme) - développer chez les élèves des compétences motrices, méthodologiques, et sociales	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 24h TD Stage : vendredi matin de janvier à avril	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC		
CT	Oral (exposé de 10')	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	1
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissance sur le développement de l'enfant Connaissance des programmes officielles	
Bibliographie / Supports pédagogiques		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mr Dieu, Mr Lapôtre	

Année de formation L3 STAPS – EM UE 5.6	Histoire de l'EPS	
Responsable : M.Belhouchat		
Laboratoire de rattachement : PRAG EPS - UrePSSS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire acquérir <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances socio-historiques en lien avec l'EPS – des outils méthodologiques en lien avec l'expression écrite 	
Descriptif du contenu	Deux grandes thématiques traversant l'histoire de l'EPS seront abordés durant l'année universitaire A titre indicatif et en guise d'exemple <ul style="list-style-type: none"> – L'identité de l'EP – Le débat nature/culture en EP 	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> – Connaître les textes officiels de l'EPS depuis 1945 – Mobiliser des indicateurs d'analyse en lien avec les thématiques (identité , nature/culture) – Mobiliser des outils méthodologiques pour répondre à un sujet – Ecrire une introduction et proposer a minima un plan détaillé 	
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques Volumes horaires : 24 heures CM : 4h TD : 20h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Dossier par groupe	1
CT	Epreuve écrite	2
Pré-requis	Connaissances générales liées à l'histoire de l'EP et du sport (L1/L2)	
Bibliographie / Supports pédagogiques	L'identité de l'EP scolaire au XXème siècle (JP Clément et M.Herr, 1993) Histoire de l'EP – STAPS – Préparation CAPEPS et Agrégation d'EPS (Y.Travaillot, 2021)	
Langue de l'enseignement	Français	
Enseignants impliqués	M.Belhouchat	

Année de formation L3 EM UE 5.6	Expression Ecrite et Orale (EEO)	
Responsable : Médéric Lapôte		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à construire des compétences rédactionnelles dans le cadre d'une démarche de réflexion argumentée.	
Descriptif du contenu	Mise en relation théorie et pratique Réflexion à partir d'illustrations professionnelles Construction d'une méthode rédactionnelle argumentée	
Compétences visées	<u>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</u> - rédiger un paragraphe argumenté et nuancé - appuyer sa réflexion de connaissances scientifiques et institutionnelles - de proposer des situations d'apprentissage adaptées et évolutives	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 10 h CM + 10h TD (par semestre)	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC		
CT	Ecrit	1
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit	1
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissance sur le développement de l'enfant Connaissance de la nature des situations	
Bibliographie / Supports pédagogiques	Gagnaire et Lavie, 2005 Mascret, 2006 Fayaubost, Berenguier, 2014	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mr Lapôte	

L3 STAPS EM UE 6.5 : LANSAD	LANSAD
Responsable : S. Odoard / C. Weens	
Laboratoire de rattachement : Lansad	
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignante</i>
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignante</i>
Compétences visées	<i>Voir l'enseignante</i>
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 24 heures

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Ecrit + Oral	3	
CT	Ecrit	3	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit + Oral	3	1h30
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	<i>Voir l'enseignante</i>
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignante</i>
Langue de l'enseignement	<i>Voir l'enseignante</i>
Enseignants impliqués	S. Odoard / C. Weens